Mende, le 14 mars 2018

Le Point Conseil Budget : un lieu ouvert à tous, qui propose des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés concernant la gestion budgétaire

Pour mettre en œuvre la politique publique de prévention du surendettement, l'Etat a souhaité développer sur l'ensemble du territoire français un réseau de "Points conseil budget" (PCB), en commençant par une phase d'expérimentation en 2016.

Cette démarche a consisté plus concrètement à labelliser des structures existantes proposant une offre d'accompagnement budgétaire à destination d'un public très large, confronté à des difficultés financières.

Un cahier des charges a été proposé pour quatre régions expérimentales (Île-de-France, Hauts-de-France, Grand Est et Occitanie) et a créé deux niveaux de Points conseil budget :

- Les PCB de niveau 1 (PCB1), qui proposent cet accompagnement en face-à-face, dans les territoires, et sont ouverts à tout public ;

- Les PCB de niveau 2 (PCB2), qui proposent cet accompagnement par téléphone, uniquement sur prescription des créanciers. Ils ont une spécificité : négocier à l'amiable les dettes des personnes avec leurs différents créanciers, notamment les créanciers nationaux. Pour cette fonction particulière, les PCB1 peuvent faire appel à leurs services si besoin.

Dans le cadre de cette expérimentation, cinquante-deux Points conseil budget ont vu le jour en France (46 PCB1 et 6 PCB2). Quinze UDAF dont celle de Lozère ont été labellisées en tant que PCB1, ce qui en fait le premier réseau de PCB1.

Qui est concerné ?

Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent :

- obtenir des informations ou des conseils ;
- améliorer la gestion de leur budget ;
- faire face à une situation financière difficile ;
- anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle ayant un impact sur leurs ressources ou leurs dépenses.

Il s'agit aussi de prévenir le surendettement, en apportant des solutions le plus tôt possible aux personnes en difficulté financière pour améliorer durablement leur situation budgétaire. Tous les publics peuvent y être reçus, y compris les personnes en emploi, qui ne sont pas suivies par les services sociaux.

L'UDAF de la Lozère a mis en place des permanences délocalisées pour mailler le territoire et offrir un large éventail de possibilités dans les jours et les horaires permettant d'entrer en contact avec le Point conseil budget, des informations que le public peut retrouver sur le site www.udaf48.fr ou obtenir par téléphone au 04.66.65.79.87.

Les lieux de permanences

MENDE UDAF, 17 rue de la Petite Roubeyrolle	lundi et mercredi : 14h - 17h
LA CANOURGUE Mairie, Place du Pré Commun	1er mardi du mois : 9h - 12h (uniquement sur rendez-vous)
MARVEJOLS Maison de services au public, 6 rue Victor Cordesse	1er mardi du mois : 14h – 16h30
FLORAC Maison de services au public, place Paul Comte	2ème mardi du mois : 14h – 16h30
LANGOGNE Maison de services au public, 1 quai du Langouyrou	3ème mardi du mois : 14h – 16h30
ST CHELY D'APCHER Maison de services au public, rue de l'ancien Hôpital	4ème mardi du mois : 14h – 16h30
MENDE-FONTANILLES Maison de quartier F. Mitterrand, Place de la Fraternité	1er mercredi du mois : 9h – 12h

L'activité au travers des chiffres

L'UDAF de la Lozère est entrée dans sa troisième année d'expérimentation du PCB. Au regard des résultats, l'association est convaincue que ce dispositif répond à de réels besoins sur le territoire.

En effet, sur l'année 2017, celui-ci comptabilise 457 contacts dont 101 accompagnements.

Toutes ces personnes ont été conseillées et orientées pour bénéficier d'un diagnostic adapté et individualisé. Elles étaient majoritairement seules (44% célibataires), la plupart sans emploi ou à la recherche d'un emploi (65%). Les demandes se sont concentrées sur le microcrédit (69%), l'aide à l'ouverture de droits (5%), l'aide au dépôt d'un dossier de surendettement (13%), la médiation de dettes (6%) et les conseils budgétaires (7%).

En ce début d'année 2018, l'activité est régulière et continue de s'accélérer (déjà 103 contacts et 27 accompagnements).

Si les usagers plébiscitent la souplesse du dispositif et la possibilité de choisir, professionnels et partenaires sollicitent le Point conseil budget pour travailler ensemble et en complémentarité sur des situations dites complexes.

Gagnant-gagnant est la stratégie à long terme, d'où aujourd'hui la signature de plusieurs conventions qui formalisent une collaboration entre acteurs et créent un cadre formel pour opérer et rassurer si besoin était (Banque de France, Mission Locale Lozère, Association Saint-Vincent-de-Paul Mende, Languedoc Isolation).

Et L'UDAF de la Lozère n'entend pas s'arrêter en si bon chemin, elle souhaite explorer de nouvelles possibilités et officialiser d'autres partenariats en cours de négociation.

Le PCB constitue un tremplin pour les lozériens qui peuvent réajuster leurs projets, rebondir et repartir vers de nouveaux horizons.